



BOURGANEUF

INSCRIPTION A L'ECOLE

Les étapes à suivre :

1 - Contacter l'école

- Ecole maternelle. Les permanences : Les mardis 15 mai ; 23 mai ; 29 Mai ou sur rendez-vous au 05 55 64 09 59
- Ecole primaire Martin Nadaud (CP, CE1) 05 55 64 05 48
- Ecole primaire Marie Curie (CE2, CM1, CM2) 05 55 64 09 53

2 - Préparer les documents nécessaires (en français)

- Livret de famille
- Pièce d'identité des deux parents
- Justificatif de domicile récent
- Carnet de santé de l'enfant

3 - Contacter la mairie au 05 55 64 07 61

4 - Se présenter à l'école avec le certificat d'inscription

Mairie de Bourganeuf
Place de l'hôtel de ville
23400 BOURGANEUF
05 55 64 07 61